

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1200100: industrie textile de l'arrondissement administratif de verviers

En vigueur au 01/10/2008 (Dernière actualisation de la page 24/07/2015)

Il n'y a pas de barème minimum sectoriel. Les documents concernant le champ de compétence et les autres données salariales sont consultables.